



CITOYENNETÉ
Rappel à la loi : carte handicap, usage de la trottinette...
p.6



PORTRAIT VOULTAIN
Le quartier général des fous du galet est voultain !
p.8



VIE DE LA MAIRIE
Les services techniques municipaux
p.16

LA VOULTE

SUR RHÔNE

DES FRESQUES POUR EMBELLIR LA COMMUNE
P.12



Intermarché

leDRIVE



Du lundi
au jeudi :
8h30-19h30

Du vendredi
au samedi :
8h30-20h

ZI Jean Jaurès
70, rue Louis Pasteur
07800

**LA VOULTE
SUR RHÔNE**

Tél : 04 75 85 18 08



station service
24h/24



lavage rouleaux
anti-rayures



e-drive



parking
place extra large



opticien



location
de véhicules

Netto



**DISTRIBUTEUR
7/7 • 24/24**



Du lundi
au samedi
8h30 à 19h30

**OUVERT LE
Dimanche de
9h à 12h30**

9 Allée des Cèdres - La Voulte-sur-Rhône
04 75 85 15 99

SOMMAIRE

P3 - EDITO

P5 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

• Citoyenneté • État Civil

P7 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

• Enseignement & Enfance • CMJ •
Portrait Voultain • Vie Associative •
Sport • Retour sur

P12 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

• Économie • Aménagement
urbain • Patrimoine • Vie de la
mairie

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-
Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La
Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

• Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que j'ai appris le décès de deux figures emblématiques de notre commune.

Le 30 août, Roger Noirjean nous quittait. Il était très investi dans la vie de la commune. Il aura été pompier durant plus de quarante années, mais aussi membre de la batterie fanfare et de la Gamme Dorée.

Le 12 septembre, nous apprenons le décès de Claude Laréal qui fut Maire de la commune pendant 15 ans, mais aussi conseiller général et député de la première circonscription. Même si nous ne partageons pas les mêmes idées politiques, nous avons ce point commun : l'intérêt porté à notre ville.

Je tenais à remercier toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur soutien par leurs mots amicaux et leurs appels durant ma convalescence. J'en suis profondément touché. Je remercie également Sylvie André-Coste, la première adjointe qui a assuré l'intérim durant mon absence.

J'espère que chacun a pu profiter de la période estivale avant de reprendre le chemin du travail et de l'école pour les plus jeunes. Quelques manifestations se sont déroulées durant l'été malgré les restrictions dues aux conditions sanitaires. Je pense notamment aux kiosques à musique, aux EstiVoulte, au marché nocturne, au cinéma en plein air et aux 24h karting, organisés

afin de récolter des fonds pour venir en aide à Manon, Raphaël et Leny, trois enfants atteints de maladies orphelines graves. Les 24 heures du cœur, une magnifique course pour une grande cause !

Je remercie l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour que ces événements puissent se dérouler. Malheureusement, d'autres comme le repas du 15 août, ou le forum des associations ont été annulés suite aux nouvelles directives de la Préfecture.

Les élections Départementales de juin dernier ont vu un remaniement important. Je félicite le nouveau président, mon ami Olivier Amrane, ainsi que Christian Feroussier et Julie Sicoit-Iliozer pour leur victoire. Je sais leur attachement à notre Ardèche et leur profond investissement pour elle.

Mon équipe et moi-même restons à vos côtés et continuons le travail pour faire de La Voulte-sur-Rhône une ville attractive où il fait bon vivre !

En espérant vous croiser très vite!

Bien amicalement

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**




**ARDROME
FUNÉRAIRE**
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

Chambres Funéraires

6 Route de Beauchastel
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 75 41 44 05
ardrome.marbrerie@gmail.com

**Devis gratuit à l'agence ou par téléphone
en quelques minutes ...**




AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR POUR PARTICULIERS



REVENDEUR INSTALATEUR DE PISCINE ET SPA **LAGON**

RESINE DRAINANTE – TOUR D'ARBRE
MOQUETTE DE PIERRE – PLAGE DE PISCINE
ACCES A LA PROPRIETE – TERRASSE – COURS EN PAVAGE
BETON – ENROBE – TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT – VRD

www.jpamenagement.fr – contact@jpamenagement.fr – 04 81 16 08 22





LE VERRE
CONÇU POUR
LA VIE
CONNECTÉE

[essilor.fr](http://www.essilor.fr)

**VOIR PLUS PRÉCISÉMENT.
VIVRE PLUS INTENSÉMENT.**



CONSTANT 

une marque d'attentions




Optique




www.optique-constant.fr

**C.C. INTERMARCHÉ
07800 LA VOULTE**  **04 75 43 53 78**

CITOYENNETÉ



ÉPREUVE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES CLASSES DE CM2

Depuis 2015, la Police Municipale organise des séances de sécurité routière pour les classes de CM2 dans les 4 groupes scolaires de la commune. Dans un premier temps, entre fin avril et début mai, les élèves ont répondu à 40 questions durant une séance d'une heure et demie. Puis les 17 et 18 mai, tout comme pour le permis de conduire, une épreuve pratique de conduite s'est déroulée sur une piste installée place Camille Debard. Les enfants commencent par découvrir le parcours à pied. Ils peuvent ensuite entrer dans le vif du sujet en attaquant le circuit à vélo. Chaque faute commise entraîne un retrait d'un point, sur une base de 20 points. A l'issue de l'épreuve, tous les élèves de CM2 ayant obtenu la moyenne sur les deux épreuves, se voient remettre le permis vélo, piéton et passager d'une voiture. Le meilleur élève de chaque groupe reçoit en plus, un diplôme de sécurité routière mais aussi un bulletin de participation à la finale départementale organisée par l'association de prévention routière de l'Ardèche. La finale regroupe environ 2500 élèves de CM2 du Département. Elle s'est déroulée le mercredi 23 juin à Privas. Elle est également composée d'une épreuve théorique puis d'une épreuve pratique. Cette année deux enfants Voultais se sont particulièrement illustrés. Il s'agit d'Alexis FILLOD et de Lhéna TOURNIGAND qui ont respectivement fini 8^e et 9^e de l'épreuve.

ÉTAT CIVIL

DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La nouvelle carte d'identité est entrée en vigueur le 2 août. Au format d'une carte bancaire, elle contient une puce électronique sur laquelle figure nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, taille, sexe, date de délivrance et fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf

pour les mineurs de moins de douze ans). Lors de votre demande, il sera donc obligatoire de donner vos empreintes digitales. Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État permettant de détecter une éventuelle fraude. Sa durée de validité est de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter

le règlement européen. Vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

CITOYENNETÉ



LES SCOUTS À LA VOULTE

Comme annoncé dans le précédent magazine, huit jeunes scouts (Emma, Madeleine, Clémence, Marie, Louis, Ulysse, Arthur, Noé) âgés de 18 et 19 ans ont passé les 15 derniers jours de juillet dans notre commune. Vous les avez peut-être rencontrés dans les rues avec leurs chemises vertes et leurs foulards rouges autour du cou. Très actifs et motivés, ils ont apporté une aide précieuse à la commune. Ils se sont grandement investis, malgré la chaleur, dans le désherbage du château, tout d'abord dans la grande cour avant le marché nocturne, puis dans la cour haute où le désherbage doit se faire manuellement. Ils ont aussi participé durant deux jours au montage de la scène des kiosques à musique au parc Baboin, aide grandement appréciée. Ayant apprécié leur séjour et l'accueil convivial à La Voulte-sur-Rhône, ils ont souhaité « laisser une trace de leur passage » sur le mur d'expression libre situé au stade. Pendant deux jours, ils sont également partis à la découverte de notre beau département et fait la descente de l'Ardèche en canoé. Ils ont promis de revenir car la perspective de réhabilitation du château les a grandement enthousiasmé.

CITOYENNETÉ

RAPPEL À LA LOI

ÉVOLUTION DES AMENDES, USAGE DE LA TROTTINETTE, CARTE HANDICAP ETC.

NOUVELLES TARIFICATIONS DE CERTAINES CONTRAVENTIONS

De nouvelles tarifications sont entrées en vigueur concernant un certain nombre d'incivilités. En effet, le décret National n° 2020-1573 du 11 décembre 2020 – art. R, 634-2 du code pénal porte désormais à **une amende forfaitaire de 135€** (contravention de 4^e classe «art. R634-2 du code pénal) **tout abandon de déjections canines, de dépôts d'ordures ou d'encombrants, de jet de mégots de cigarettes ou encore le fait d'uriner ou de cracher sur la voie publique.** Si le contrevenant ne règle pas la somme dans les 45 jours, une majoration à 375€ sera appliquée.

Création Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8
Hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

L'UTILISATION INDUE D'UNE CARTE D'INVALIDITÉ

Pour qu'une carte puisse être utilisée, la personne désignée sur celle-ci doit être présente. L'usage indu de la carte d'invalidité, de la carte de stationnement pour personnes handicapées ou de la canne blanche sont sanctionnés par une amende de 5^e classe soit 1500€. La récidive de la contravention prévue au présent article est réprimée conformément à l'article 132-11 du code pénal d'une contravention de 3000 €. Concernant la nouvelle carte mobilité inclusion il faut la mention «stationnement» pour pouvoir bénéficier des places réservées. Les mentions «Invalidité» ou «priorité» n'ouvrent pas droit aux places réservées. Cette carte remplace depuis le 1er janvier 2017 les différentes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, qui permettent aux personnes handicapées et à celles en perte d'autonomie de bénéficier de certains droits en particulier en matière de transport.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT L'UTILISATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Les trottinettes sont de plus en plus nombreuses dans les villes. Vous ne le savez peut être pas, mais l'utilisation de ce moyen de locomotion est règlementée. En premier lieu, la trottinette doit être équipée d'un système de freinage, d'éclairage avant et arrière ainsi que d'un avertisseur sonore. Pour l'utiliser, il faut être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. Il est interdit de transporter d'autres personnes. Si vous souhaitez vous déplacer de nuit, un équipement réfléchissant est obligatoire. Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé. Son utilisation peut se faire sur pistes cyclables, sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, ainsi que sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons. La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf autorisation spécifique du Maire. Dans ce cas, la vitesse autorisée est également de 6 km/h. Toutefois, les piétons restent prioritaires. Vous aurez l'obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule, ...). Il est recommandé de contacter votre assureur pour adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique. Hors agglomération, vous êtes autorisés à circuler sur les pistes cyclables, sur les voies vertes ou sur vos voies privées (par exemple, chemin de votre propriété privée, allée de votre résidence privée).

Sanctions encourues en cas de non respect de la réglementation.

Si vous transgrez les règles relatives à la circulation ou si vous conduisez avec un passager, vous serez redevable d'une contravention de 35 € (2^e classe); Si vous ne respectez pas la vitesse maximale de 25 km/h, vous pouvez être sanctionnés d'une amende de 1500 € (5^e classe). Si vous ne portez pas de vêtements rétro-réfléchissants dans les périodes où la visibilité est restreinte, vous devrez vous acquitter d'une amende de 35 euros (2^e classe); Si vous roulez sur un trottoir sans une autorisation, vous devrez régler une amende de 135€ (4^e classe).



ENSEIGNEMENT & ENFANCE

DE NOUVEAUX JEUX POUR ENFANTS PLACE ETIENNE JARGEAT

De nouveaux jeux pour enfants ont été installés place Etienne Jargeat. Situés à l'ombre des platanes, ils offrent aux enfants une multitude de possibilités. Une fourmi accessible dès l'âge de 2 ans qui peut accueillir plusieurs enfants simultanément propose, un toboggan, un filet à grimper, un mat de pompier et un plan incliné. Des jeux à ressort en forme d'abeille et de tortue permettent à nos petits bambins de passer des moments plein de joie. Les parents n'ont pas été oubliés puisque des bancs sont placés tout autour de cet espace. Le coût de l'installation s'élève à 7700 € TTC.

Lieu central, passant et convivial, la place est un lieu idéal pour accueillir ce genre de structures.

Ces jeux viennent se substituer à ceux du parc Baboin. En effet, ils avaient dû être démontés suite à de actes de vandalisme. La municipalité s'était engagée à installer de nouvelles infrastructures dès lors que celles-ci pouvaient être sous vidéo-protection. Le projet du parc Baboin n'est bien entendu pas abandonné. Il se concrétisera sitôt que les caméras seront mises en place.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DE NOUVELLES DÉCORATIONS INSTALLÉES CET ÉTÉ

Le Conseil Municipal des Jeunes a une nouvelle fois démontré toute son imagination en présentant de nouvelles décorations. Pour la fête de la musique, une flute, une guitare et un gramophone ont été installés. Pour la saison estivale, parmi les modèles qui viennent compléter ceux des années précédentes, il y a notamment des tongs, un cornet de glace, une Marianne, une cocarde et un ruban tricolore. Les nouvelles décorations sont plus grandes que les précédentes. Elles ont été réalisées par une entreprise locale et peintes par des élus du Conseil Municipal « des grands ». Tout ce travail est mis en place par nos jeunes accompagnés des élus référents lors de séances de travail qui se déroulent à la mairie en fin de journée. Nos jeunes élus vous présentent quelques images de leurs décorations. Un grand merci à eux !



LE QUARTIER GÉNÉRAL DES #FOUSDUGALET EST VOULTAIN!



Aurélie Moulin, maman de deux enfants dessinaient pour eux des pokémons lors de moments récréatifs. Puis, il y a quelques mois, elle découvre les fous du galet et la voilà aujourd'hui avec son équipe à la tête d'un groupe créatif, voire hyper-créatif de 25 000 abonnés (www.facebook.com/groups/foudugalet).

Les fous du galets, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de décorer un galet avec un dessin (plus ou moins abouti) ou une petite phrase positive, et de le cacher, ici ou là, de préférence un peu en vue... Au verso, on laisse quelques instructions pour que celui ou celle qui le découvre, puisse le signaler sur le groupe. Si la personne a un coup de cœur elle gardera le galet ou pourra le cacher dans un autre lieu afin qu'il vienne égayer la journée d'un inconnu !

Aurélie : «Au fil des semaines, j'ai vu l'engouement grandissant pour cette activité. J'ai donc proposé un thème, puis deux, puis

trois ainsi que des petits jeux. Et maintenant avec l'enthousiasme que cela procure, je me retrouve à animer une page.»

Place aux battles...

Suite à une rencontre virtuelle avec Béatrice Amougou, Alsacienne également passionnée par cette activité, Aurélie décide d'aller plus loin dans sa démarche. Ce duo complémentaire et explosif va révolutionner le jeu et faire chauffer les feutres et pincesaux !

Au programme, des battles sur des images à reproduire, sur des illustrations libres ou encore sur un thème défini par un seul mot. Des conseils privés d'artistes

sont également proposés, des animations «artistes en herbe» pour les galets d'enfants ainsi que «en cavale», galet à l'effigie de son créateur qui doit voyager le plus loin possible de mains en mains.

Que d'artistes chez les fous du galet ! Les rencontres entre passionnés se multiplient ! Des liens incroyables se créent. Le terme réseau social prend tout son sens et ce n'est pas que du virtuel.

Désormais, le souhait d'Aurélie est d'aller poser un galet à Strasbourg, résidence secondaire des fous du galet, et d'y rencontrer Béatrice, son binôme de choc.

VIE ASSOCIATIVE

LE CONSERVATOIRE ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE FAIT SA RENTRÉE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Lieu ouvert et créatif accessible aux enfants comme aux adultes, le Conservatoire Ardèche Musique et Danse est un établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique et en danse, réparti sur 16 sites d'enseignement à travers l'Ardèche. Chaque année, il accueille près de 1 500 élèves, bénéficiant d'un cursus diplômant de qualité et d'une offre pédagogique variée : 30 disciplines différentes, des cours de formation musicale, des cours de pratique collective et une participation active à l'action culturelle menée sur le territoire.

Dès 4 ans, les élèves scolarisés en grande section de maternelle et en CP peuvent suivre le parcours découverte, lequel invite à développer l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles

et vocales. A l'issue de ce parcours et à partir de 8 ans, les enfants peuvent choisir un instrument et s'inscrire dans un cursus d'études musicales. Ils peuvent s'orienter vers un parcours diplômant ou un parcours non diplômant au sein duquel existent plusieurs formations dites spécifiques (Ensembles de chœur, orchestre symphonique, Batucadas, harmonies, etc.). L'antenne de La Voulte-sur-Rhône dispensent des cours de danse contemporaine et de danse classique.

Contactez l'antenne de la Voulte-sur-Rhône :

10-12 rue des écoles – 07800 la Voulte-sur-Rhône. Tél. 04 75 62 02 99 ou rendez-vous en ligne sur www.ardechemusiqueetdanse.fr, pour télécharger la brochure de l'école, la fiche d'inscription et les grilles tarifaires.



SPORT

NOUVELLE DYNAMIQUE AU SEIN DU LVR

Ancien joueur et dirigeant du LVS, Pierre Fuzier s'est engagé pour deux ou trois ans à la présidence du LVR. Il a pour objectif la montée en Fédérale 3 dans les trois ans. Pour ce faire, il a demandé aux entraîneurs et à deux joueurs de prendre en charge le recrutement. À ce jour, le club dispose de 65 joueurs pour deux équipes.

Comment avez-vous convaincu les nouvelles recrues de venir ?

Pierre Fuzier : "Le passé prestigieux du club reste dans les mémoires et c'est un atout non négligeable. Il y a bien sûr et surtout un projet ambitieux qui parle de lui-même, un vrai challenge, très motivant."

Comment se passe la préparation ?

P.F. : "Les entraînements ont repris dès le mois de juillet (3 semaines) et se sont poursuivis en d'août. Un stage de 2 jours s'est déroulé en septembre afin de créer une cohésion entre les nouveaux et les anciens joueurs."

Parlez-nous de l'équipe dirigeante ?

Il y a le président et un manager général en la personne de Bruno Ranchon. Sur le terrain, trois entraîneurs : Gaëtan Aubert pour les 3/4, Johan Martinez pour les avants et Denis Faugeron pour les 3/4 arrières, trois anciens joueurs du LVS ou du LVR. Côté administratif, nous avons un secrétaire général, un trésorier et deux secrétaires. Il y a aussi des commissions (sportive, médicale, sponsoring, événementielle, intendance, buvette, équipement) qui regroupent environ 35 personnes.

Et la formation ?

P.F. : "C'est une priorité pour le club. Nous avons créé une section baby-rugby pour les enfants de trois à six ans. L'école de rugby est composée de différentes catégories :

- de M6 à M12 (- de 6 ans et - de 12 ans). Elle regroupe environ 50 enfants. Les entraînements se déroulent les mercredis après-midi.
- de M14 à M16 (- de 14 ans et - de 16 ans) et les 18-19 ans. Pour ces catégories, il y a une association avec les clubs de Privas et Chomérac.

Le club est labellisé d'une étoile pour son école de rugby. Il s'agit d'un dispositif de reconnaissance et d'accompagnement des écoles de rugby par la fédération. Pour conclure, je tiens à remercier les dirigeants, bénévoles, éducateurs, supporters et partenaires sans lesquels le club ne pourrait pas exister.

ÉCOLE DE RUGBY, C'EST REPARTI !!!

A partir du 8 septembre, les mercredis
15h00 – 16h30 : Baby rugby - U6 - U8
17h30 – 19h00 : U10 – U12
Stade Battandier Lukowiak
Renseignements : David 06 21 74 81 13

SPORT

RETOUR SUR LES 24H DU KARTING



L'histoire commence sur le parking d'un supermarché en Ardèche le 07 septembre 1997. Il ne s'agit alors que d'une simple animation devenue aujourd'hui la seule course européenne d'endurance de 24 heures en circuit urbain.

La manifestation nécessite 10 mois de préparation. 17 personnes réparties en 6 commissions y travaillent. Au programme, ce sont quelques 600 heures de mécanique, 20 000 € d'achat de pièces mécaniques annuel, un important travail de médiatisation, de conventions partenariales, de gestion des inscriptions (dès le 1er novembre), etc... Le budget global s'élève à 80 000 €.

La course se déroule sur trois jours. Le vendredi de 20h30 à 01h00 est consacré aux essais libres et chronométrés. Pour participer à la compétition, un pilote doit obligatoirement avoir effectué des essais en nocturne. Le samedi matin se déroule la course des partenaires, moment convivial entre les membres de l'association, les élus et partenaires financiers. L'après-midi a lieu le trophée «Yves Ferrer» qui nous a quitté brutalement en 2017. Cette course est réservée aux bénévoles qui s'investissent durant les trois jours de la manifestation. A 16 heures, le départ officiel est donné. C'est parti pour 24 heures !

Le karting VOULTAIN est avant tout une association caritative. Il apporte une aide financière aux familles de trois enfants Ardéchois atteints de maladies orphelines dans le but d'améliorer leur quotidien. Il participe aussi financièrement aux projets éducatifs et pédagogiques des écoles de la commune. Mario Cuscusa et Philippe Gerland partagent la co-présidence.

Le partenariat avec la commune dure depuis le premier jour. Il est primordial à la pérennité de l'association. Les services techniques et la police municipale apportent un soutien essentiel. L'association ne demande pas de subvention car elle ne fait pas de formation à destination des plus jeunes. Elle remercie Monsieur le Maire, Bernard Brottes, pour son soutien. Elle a également une pensée pour Marc Bolomey qui a toujours soutenu le projet.

RETOUR SUR

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ 2021



Feu d'artifice du 14 juillet 2021



La Pena El Paso a mis l'ambiance lors de la journée Sardinia



La vogue du mois de juillet



« Danse à l'hommage



Après la cérémonie du 14 juillet, Alain et Mathieu Fontaine ont reçu la médaille d'argent de la Confédération musicale de France



Succès pour la journée Sardinaide



« au fil d'avril » avec la troupe ID Compagnie, rendait hommage à Gainsbourg le jour de la Fête de la musique.



Grand succès du marché nocturne du mois d'août



...e ont reçu la France.



Présence de Sébastien Chabal sur le stand de vaccination éphémère de la préfecture à la Salle des Fêtes, venu pour sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de se faire vacciner



AMÉNAGEMENT URBAIN

DES FRESQUES POUR EMBELLIR LA COMMUNE

L'histoire des fresques murales voit le jour sous le passage de la voie ferrée. Il s'agit d'un projet réalisé par les élèves du collège en lien avec l'artiste Rémi Assezat. Depuis, l'idée a fait son chemin et de nouvelles œuvres ont vu le jour à l'aire de camping-cars. Le tout étant entièrement réalisé à la bombe. La municipalité a également créé, près du stade, un espace d'expression libre pour les artistes désirant partager leur art. Cet endroit est également un lieu de rencontres et d'échanges. D'autres projets sont à l'étude comme par exemple une fresque sur le pont SNCF qui surplombe la route départementale en direction de Le Pouzin. Pour ce faire, une demande d'autorisation a été effectuée.



24h/24

7 jours/7

STEF TAXI

TOUTE L'ÉQUIPE DE STEF TAXI
EST À VOTRE ÉCOUTE.



**VOUS AVEZ UN PROBLÈME,
NOUS AVONS LA SOLUTION.**

TOUS TYPES DE TRANSPORTS

Médicalisés :

Dyalises • Rayons • Consultations

Professionnels • Touristiques • Particuliers

13 rue Boissy d'Anglas - LA VOULTE SUR RHONE

Tél : 04 75 43 97 61

 **EURECAT**
LEADER MONDIAL DES SERVICES AUTOUR
DES CATALYSEURS



REGENERATION/RECYCLAGE
des catalyseurs usés



ACTIVATION hors site
des catalyseurs frais



EXPERTISE/SERVICES
sur site

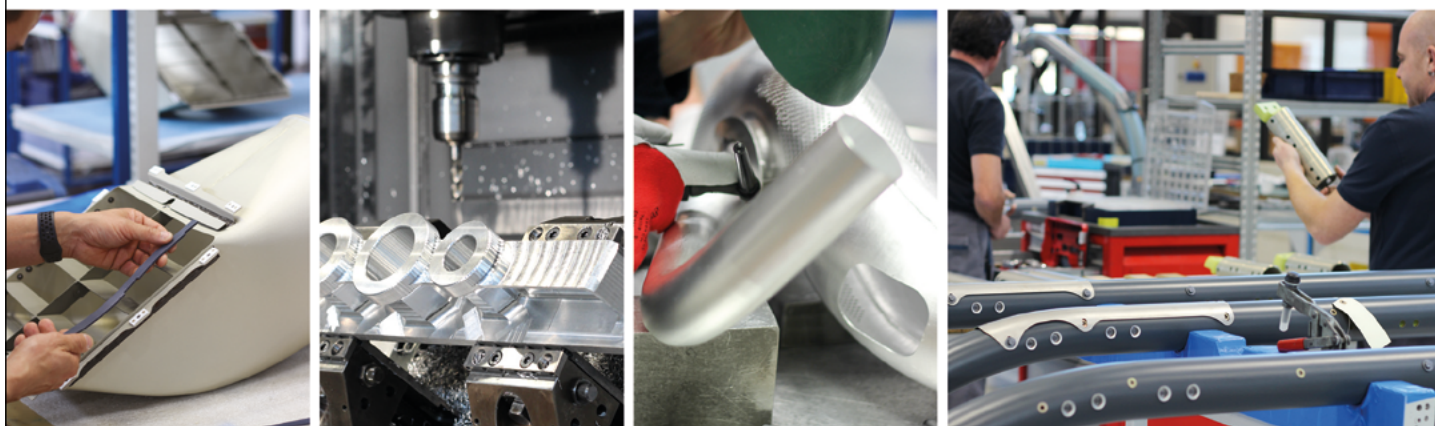
*Solutions
Innovantes et
Sûres pour une
Gestion Durable
des Catalyseurs*

www.eurecat.com



 **GROUPE
FREGATE**

**LE GROUPE FREGATE
S'ENGAGE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE VILLE.**



**FREGATE RECRUTE !
TOUTES NOS OFFRES SUR :**

www.fregate-aero.com/recrutement/



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 avenue Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône



Au Bon Appétit
Tél. 06 16 20 20 55
18 Av. Louis Anteriou
www.facebook.com/Au-Bon-Appetit

ÉCONOMIE

RESTAURANT « AU BON APPÉTIT »

Thierry Swanberghe a ouvert son restaurant «Au bon Appétit» à La Voulte-sur-Rhône. Il a obtenu ses diplômes en cuisine à l'école Hôtelière du Touquet et de Maître Saucier au lycée hôtelier Michel Servet de Lille. En France comme à l'étranger, il a travaillé dans de grands restaurants, en

a dirigé plusieurs autres et a notamment été chef de partie sur le paquebot «France».

«Je désire restaurer en toute simplicité et en toute convivialité. Je m'adapte à la demande de mes clients. Je souhaite partager mon amour pour la cuisine. Notre carte se veut légère. Un plat

du jour de saison, avec des produits du secteur. Nous travaillons avec des partenaires locaux, des burgers maisons avec de la viande de haute qualité au juste prix pour répondre à la demande. La restauration peut se faire sur place ou à emporter.»



PATRIMOINE

LE CHÂTEAU UNE RICHESSE À CAPITALISER

La commune vient de recevoir les premières conclusions de l'étude confiée à Acta Vista sur l'aménagement et la valorisation du château afin d'assurer sur les dix prochaines années la restauration de cet édifice et ainsi contribuer à développer l'attractivité et l'image de la ville.

« La commune dispose d'un patrimoine bâti historique très riche, avec notamment le château dont les fondations remontent au XIII^e siècle. » a rappelé Cyprien Fonvieille, directeur d'Acta Vista. Cet édifice patrimonial, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, est actuellement fermé au public car il nécessite de gros travaux de restauration et de mise en valeur.

La commune est une véritable porte d'entrée de la vallée de l'Eyrieux et constitue une zone de passage importante des touristes (randonneurs, cyclistes, croisiéristes). La volonté des élus est de créer une offre culturelle suffisamment attractive sur le secteur pour qu'ils puissent s'y arrêter et consommer sur place.

« Cette réhabilitation s'inscrit donc dans cet objectif d'attractivité et plus globalement dans un véritable projet de développement à l'horizon 2030. Cette étude va servir de point de départ et d'ancrage à la dynamique d'innovation et d'attractivité sur le territoire », a indiqué le maire, Bernard Brottes, et son adjointe à la culture, Hélène Lacroix.

Cette étude donne tous les éléments techniques, financiers et juridiques à la commune et ses partenaires sur la base d'une évaluation environnementale et touristique, en vue de mettre en œuvre le projet de restauration et d'aménagement du château avec son programme phasé dans le temps. L'étude donne également les incidences financières du projet et toutes les bases pour la recherche de subventions et le mécénat.

Les premiers travaux pourraient débuter d'ici la fin de l'année 2021 et s'échelonner dans le temps avec des livrables adaptés selon la volonté des élus et la capacité financière mobilisable.



Lucile Chaidron, Énergéticienne & Hypnothérapeute, 2 avenue Louis Antériou - Tél : 06 69 96 69 84 (sur RDV) Adultes & Enfants - www.lucilechaidron.com

ÉCONOMIE

AU CŒUR DU SUBTIL ET DE L'INVISIBLE

C'est au Québec que Lucile s'est formée en tant qu'énergéticienne auprès de Geneviève Gagnon au Centre énergétique Tzifa. Cette pratique énergétique utilise le magnétisme pour libérer les émotions mémorisées dans le corps afin qu'il retrouve plus de vitalité. De retour en France,

fascinée par les états de conscience modifiés, elle s'est ensuite formée à l'hypnose à l'A.R.C.H.E (Académie de Recherche et de Connaissances en Hypnose Ericksonienne), avant de poser ses valises à La Voulte-sur-Rhône. Aujourd'hui Lucile propose une approche qui mélange à

la fois soin énergétique, hypnose et approches intuitives, pour laisser place à l'intelligence du corps, à l'inconscient et à l'énergie, car sur le chemin du mieux-être, d'autres réponses se trouvent au-delà du mental. Les séances s'adressent à tous, des tout petits aux plus grands.

AMÉNAGEMENT URBAIN

LE PROJET FOMBARLET EN QUELQUES DATES

ILOT BACHASSON

- Démolition parcelle 55
- Réhabilitation de la parcelle rue du Bourg.
- Passage sous immeuble vers le coeur d'îlot pour accès rue du bourg
- Construction neuve R+1 en coeur d'îlot avec jardins pour logement RDC
- Création d'un parking en coeur d'îlot

Capacité globale Ilot Bachasson :
Immeuble en R+1 et réhabilitation R+2
Environ 7 logements (réhabilitation et construction neuve + 7 places privatifs)
Environ 9 places de parking public

Réhabilitation :
Parcelle 342 R+2 - maison T3/T4 environ 130 m² et courrette 25 m²
Etudier la possibilité de créer un nouvel escalier pour une meilleure optimisation des plateaux.

Construction neuve R+1 coeur d'îlot :
4 logements et 2 jardins privatifs
surface habitable environ 395 m² hors stationnement
Typologie : T2/T3
7 places de stationnement

ILOT DU TEMPLE

- Parking public, accès depuis la route de Celles.
Environ 12 places dont 1 place PMR
- Une rampe PMR le long du mur de soutènement pour accéder au temple
- Un accès piéton vers le parking le long de la route de celles
- Immeuble sur rue dans le prolongement de la parcelle 62 avec une terrasse au premier niveau.

Un élargissement de la route de celles est pris en compte pour faciliter la visibilité des véhicules au sortie du virage.
Cette possibilité est à confirmer avec le CG.
Un sens de circulation avec une priorité aux véhicules montants est à étudier pour le croisement des véhicules au niveau du pincement nouvel immeuble/trottoir à créer et desserte des immeubles 53/54/55.

Typologie de logement et gabarit :
Immeuble de logement R+2
Environ 75 m² par niveau soit 213
Création au RDC de 4 places de stationnements dont une PMR avec accès depuis la rue Fombarlet.

TOTAL 2 LOGEMENTS
pm trottoir à créer : 140m de large.

ANNÉE 2017

En janvier, un projet pour la réalisation d'une étude urbaine sur la rue Fombarlet est lancé.

La mission consiste à proposer un schéma d'aménagement phasé sur l'ensemble du secteur de l'opération en concertation avec les élus avec un dimensionnement et de grandes orientations pour l'opération de logements. Il a fallu chiffrer le coût des démolitions et des travaux d'aménagement. En mai, une convention d'études et de veille foncière est passée avec l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes). En Septembre de cette même année, commence l'acquisition des biens et parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

ANNÉE 2018

La Commune et EPORA signent un accord relatif à la réalisation d'études de faisabilité pré-opérationnelles pour la production d'un bilan financier et réajustement du programme. Une commission composée d'élus de

la majorité et de l'opposition est créée afin de travailler sur le projet. EPORA et FUTURBAIN présentent un premier rapport incluant trois bilans financiers et trois scénarios. Il fait ressortir plusieurs problématiques urbaines, ainsi que des terrains restant à acquérir. La commission retient un des scénarios proposés. En fin d'année la tranche conditionnelle du marché d'étude pour l'îlot Fombarlet est engagée.

ANNÉE 2019

La tranche conditionnelle de l'étude se poursuit. Une étude de faisabilité de l'îlot Fombarlet avec un test de capacité basé sur le scénario retenu est présentée. Une réunion fait le point sur la maîtrise et l'acquisition du foncier, le projet de construction de logements et son financement. Deux parcelles restent à acquérir et une convention opérationnelle est signée entre EPORA et la Commune. S'en suit une présentation publique durant laquelle de nombreuses remarques sont prises en considération.

ANNÉE 2020.

Elle a été perturbée par la pandémie et le projet a pris du retard. Néanmoins en cours d'année la commune, Epora et la CAPCA, nouvellement associée au projet, reprenaient le travail. Plusieurs autres acteurs mandatés par la commune et la CAPCA ont permis une approche financière différente, notamment concernant les subventions. En décembre, la dernière parcelle nécessaire au projet est acquise.

ANNÉE 2021

Une présentation par l'Atelier Skala et Le creuset Méditerranée du projet remanié est organisée. Elle comprend : le contexte de l'étude, les aspects réglementaires, les îlots dans leur contexte, le diagnostic architectural et le principe d'aménagement. Une ultime présentation qui tient compte de toutes les remarques de la municipalité, des riverains, ainsi que des impératifs financiers et architecturaux est organisée.



VIE DE LA MAIRIE

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX SE DÉCLINENT EN DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIER

Les services Techniques de la commune sont composés de différents corps de métiers et regroupent 25 personnes. Ils sont gérés par le Directeur des Services Techniques, Jacques Durand, dont le bureau se trouve en mairie. Il est secondé par un adjoint Bruno Chanal et une secrétaire Corinne Arnaud qui sont tous deux dans les locaux des Services Techniques situés dans la zone industrielle, Quai Jean Jaurès.



L'ÉQUIPE ESPACES VERTS ET CIMETIÈRE qui comme son nom l'indique gère l'entretien des espaces verts. Elle s'occupe de la création de massifs annuels et bi-annuels, de la création de massifs d'arbustes, plantations d'arbres, entretien et création d'arrosage automatique. Dans l'équipe une personne est plus particulièrement dédiée à la gestion du cimetière, de son entretien, de l'état des lieux avec les entreprises des pompes funèbres. L'équipe est composée d'un chef d'équipe, Jean-Pierre Dal Pra, titulaire d'un Brevet Technique Agricole en productions florales, d'Amandine Ranc titulaire d'un diplôme d'aménagement paysager, productions florales et légumières, de David Marlet aide jardinier et Daniel Delarbre, aide jardinier et responsable de l'entretien des cimetières.



L'ÉQUIPE VOIRIE/PROPRETÉ/FESTIVITÉS s'occupe de l'entretien général de la commune, c'est-à-dire de la propreté du centre urbain et des voies communales. Cette mission consiste à vider les corbeilles de propreté, au ramassage des déchets aux abords des containers d'ordures

ménagères, au balayage mécanique avec la balayeuse de voirie, au désherbage de la voirie par rotofilage. En effet, désormais l'utilisation du désherbage chimique est interdite. Il y a également le ramassage des trop nombreuses déjections canines dû au grand manque de civisme de certains administrés (surtout dans la vieille ville et le quai Anatole France).

Il y a également le nettoyage quotidien des toilettes publiques, des cours d'écoles chaque mercredi pendant les périodes scolaires. Le passage de l'épareuse sur les accotements des chemins et terrains communaux, le transport du matériel de festivités pour les associations. Elle effectue le nettoyage du marché tous les vendredis après-midi, gère l'entretien et le remplacement du mobilier urbain (bancs, barrières, potelets) ainsi que des panneaux de signalisations verticales. L'équipe est composée de 9 personnes : Un chef d'équipe, Claude Reyne, Jonathan Herang, maçon ; Mathieu Gouagout agent technique, chauffeur poids lourds et engins de terrassement ; Kevin Rocher, Lionel Riou, Walter Venafro, Michel Teysere, Brini Ben Mohamed, agents techniques et Laurent Ribes conducteur balayeuse.



TRAVAUX DE RÉNOVATION

Des travaux de rénovation énergétique financés à 100 % par la collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), ont permis de rénover entièrement le calorifugeage de douze chaufferies des bâtiments communaux. Le montant des travaux s'est élevé à 68 567.88 € TTC . C'est une opération blanche pour la collectivité qui n'a pas déboursée un seul centime. Cela permettra de valoriser notre patrimoine et réaliser des économies d'énergies significatives sur notre parc .



L'ÉQUIPE BÂTIMENT/MÉCANIQUE : Cette équipe s'occupe de l'entretien courant des bâtiments communaux. Les agents sont tous polyvalents car ils doivent pouvoir intervenir dans plusieurs domaines, que ce soit l'électricité, la plomberie, la menuiserie, la peinture, le carrelage, la faïence, la serrurerie et la pose de faux plafonds. L'équipe est composée d'un chef d'équipe Claude Bernard, de Cyril Faure et Denis Roche, électriciens, Pierre Binard, mécanicien. Elle s'occupe également de la pose et dépose des illuminations de Noël, des branchements électriques lors de manifestations organisées par la commune.



EQUIPE COMPLEXE SPORTIF BATTANDIER LUKOWIAK , SALLE DES FÊTES, GYMNASSE DES GONNETTES regroupe cinq agents qui gèrent l'entretien du complexe sportif , c'est-à-dire le nettoyage des vestiaires , de la salle de musculation, de danse, du dojo , des circulations, du gymnase Pierre Leleu (salle,

vestiaires, tribunes) ,de l'entretien du terrain synthétique et de rugby ainsi que des abords, de la salle de ping-pong et ses vestiaires. L'équipe a également en charge le gymnase des Gonnettes et tous les extérieurs (le plateau sportif et le terrain multisports). Le nettoyage et l'entretien de la salle des Fêtes est également géré par cette équipe.

Pendant la période d'inoccupation des locaux due au confinement, ils ont repeint tous les vestiaires du football, du rugby, de la salle de ping-pong ainsi que les vestiaires à l'étage du complexe sportif.

L'équipe est composée d'un chef d'équipe Sébastien Chazel, gardien titulaire du stade, de Gaël Durand gardien de la salle des Fêtes, Thomas Vialle, Ludovic Haond et Annick Lextrait. Il y a une astreinte de ces locaux , sept jours sur sept et 365 jours par an.



LA MAJORITÉ

La voulte veut écrire son avenir

La commune labélisée petite ville de demain va passer à l'action.

La mairie est fière d'avoir reçue fin mai dernier, Caroline Cayeux, maire de Beauvais (Oise) et présidente de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Elle était accompagnée d'Yves Lebreton, son directeur, et du préfet Thierry Devimeux qui est le délégué territorial de l'ANCT en présence du sénateur Mathieu Darnaud. Ce dernier, représentant l'action pour le territoire au Sénat, avait attiré l'attention de la présidente sur la particularité Ardéchoise. Pour mémoire il y a quelques semaines, la secrétaire générale de la préfecture Isabelle Arrighi a signé la première convention Petite ville de demain de l'Ardèche portée par la Capca (communauté d'agglo de Privas centre Ardèche). Cette visite a souligné plusieurs points sur l'avenir de la commune dans le cadre de ce dispositif des petites villes de demain qui collent totalement avec la volonté de la majorité de construire la Voulte-sur-Rhône Horizon 2030. Avec l'écriture du schéma directeur d'aménagement sur ce territoire d'industrie, la commune va passer à l'action. Elle souhaite développer des actions commerciales, dynamiser son centre-ville, travailler sur l'aménagement urbain, et mettre l'accent sur la valorisation patrimoniale avec le projet du château et du bourg castral (dont vous trouverez un article dans le magazine), ainsi que les équipements sportifs, culturels, du social et touristiques de la commune.

Caroline Vayeux a précisé son cœur de métier, à savoir apporter des réponses aux préoccupations des élus locaux. Avec son outil unique pour les collectivités locales, elle a insisté sur la concrétisation des projets sur deux axes forts ; celui du plan financier et celui de l'ingénierie dans le cadre du plan de relance. La Voulte est une des 13 communes Ardéchoises à bénéficier de ce dispositif et devrait par voie de conséquence en bénéficier pour écrire notre développement

Le maire Bernard Brottes qui s'est positionné lors de cette mandature en « bâtisseur » de demain a trouvé écho dans les propos de Caroline Cayeux qui salue la dynamique locale et sera aux côtés de la commune pour nous accompagner.

L'équipe municipale soucieuse et responsable de l'avenir de tous.

L'OPPOSITION

Mr Le Maire a proclamé dès sa prise de fonction son exigence à planifier au moins une commission par trimestre. L'objectif était de produire un travail régulier et collaboratif entre l'ensemble des élus pour développer les projets proposés au sein de chacune des commissions. Les maîtres mots de Mr Le Maire dans ses interventions, étant l'emploi et le développement économique, c'est naturellement que nous traitons de la commission Emploi et Développement Economique. Mr Fuzier élu vice-président lors de la 1ère séance à l'été 2020 et c'est 5 mois plus tard le 07/12 que se tenait la commission suivante. Depuis, nous déplorons qu'aucune autre commission n'ait été programmée. En espérant que ce soit par l'inexistence de demandeurs d'emploi sur notre commune. Au sein de notre groupe, Sandra est en charge de suivre cette commission. Elle a plus de 15 ans d'expérience dans le recrutement, la gestion de carrières et la formation auprès des demandeurs d'emploi. A la lecture du compte rendu de la commission du 07/12, nous découvrons qu'une session de recrutement s'est déroulée le 29/09. Les informations y sont succinctes : 17 personnes présentes, 3 contrats signés. Nos interrogations sont envoyées par mail aux membres de la commission. Quelles sont ces 17 personnes, est-ce tous des demandeurs d'emploi ? Venaient-ils tous de la Voulte ? De quelles autres communes ? Combien de demandeurs d'emploi ont-ils été conviés par la Cellule Emploi ? De quelle commune sont les candidats qui ont signé un contrat de travail ? Quel type de contrat ? Sur quel poste ? Dans quelle entreprise, sont-elles de notre commune ? 6 mois après sont-ils toujours en poste ? Dans la perspective d'améliorer ces manifestations, il est primordial de connaître ses informations. Aucune réponse n'est donnée malgré le retour promis de Mr Le Maire. Aucune commission emploi ne s'est tenue depuis décembre. Sans Facebook, nous n'aurions pas su que des sessions de recrutement se sont déroulées à la suite et aucun compte rendu nous a été donné. Il est important de mettre en place des événements sur l'emploi, de connaître la typologie des demandeurs d'emploi de notre commune, leur tranche d'âge, le domaine d'activité dans lequel ils s'inscrivent, leur nombre, s'ils ont été tous vu par la Cellule Emploi ? Pour construire ensemble, il faut la volonté d'avancer et d'avancer ensemble car nul n'a toutes les compétences. Cette année passée nous a permis de confirmer notre engagement et notre prise de position.

**Franck Valette, Martine Vabre,
Jimmy Verdot, Sandra Tisserand**



LA VOULTE SUR RHONE : Maison mitoyenne de plain-pied d'environ 80 m² habitables en bon état général. Elle se compose d'une cuisine ouverte sur salle à manger, un salon avec cheminée, un bureau (ou chambre d'enfant), deux chambres, une salle d'eau et un wc séparé.
Ce bien vous offre une piscine, deux places de parking et une cave au sous sol. Grâce à ses panneaux photovoltaïques vous allez percevoir un revenu annuel de plus de 1800 euros.
Terrasse exposée sud proche de la piscine avec store motorisé. L'ensemble sur un terrain clôturé de 250 m².
Proche des commerces, écoles et commodités. A voir sans tarder !
DEP : F / Prix : 169.000 € / Réf. 1644 / Tel : 04 75 62 49 18



LA VOULTE SUR RHONE : Dans petit immeuble de quatre logements, soumis au régime de la copropriété, proche de toutes commodités, appartement de type III situé au 1er et dernier étage d'env. 55m² hab, offrant une cuisine équipée et aménagée, un salon, deux chambres et une salle d'eau avec toilette.
De plus une cave d'env. 27m², un jardin privatif de 247m² avec un abri ainsi qu'un garage non attenant à proximité.
DPE : Vierge / Prix : 115.000 € / Réf. 1626 / Tel : 09 70 75 97 27



AU CŒUR DE GUILHERAND : Proche école, bus et toutes commodités, maison ind d'env. 88m² hab. offrant au premier étage une cuisine aménagée ouverte sur séjour et salon, une salle d'eau et un toilette et au second étage trois chambres.
De plus, une véranda d'env. 12m², un garage avec fosse d'env. 30m² et un atelier d'env. 12m².
Cette maison bénéficie également, en rez-de-chaussée, d'une cuisine d'été avec toilette afin de profiter pleinement du jardin clos et joliment arboré d'une superficie totale de 287m². A voir !
DPE : D / Prix : 218.800 € / Réf. 1633 / Tel : 09 70 75 97 27



SCP Olivier FRAISSE et Claudia ZAFFUTO-GIORDANO
Notaires associés à LA-VOULTE-SUR-RHÔNE et CHARMES-SUR-RHÔNE
Tél. Transaction : 04 75 62 49 18 - 09 70 75 97 27 - Tél. Gestion locative : 04 75 60 95 56



Florence et Lucie
Opticiennes diplômées
31, av. Marx Dormoy
LA VOULTE/RHÔNE
☎ **04 75 62 44 52**
f **Optique Chalvin**



BoisScop
Charpentier - Menuisier
Créateur
d'habitat Naturel



Contact Maison Bois : 04 75 44 98 77
Contact Charpente / Ouvrages bois : 06 73 46 05 21
Mail : bois scop@outlook.fr

ABC Dépannage

pulsat

Votre spécialiste
TV - HI-FI - SON - ÉLECTROMÉNAGER
POSE D'ANTENNE - SAV toutes marques

www.pulsat.fr



☎ **09 72 84 34 49** Financements en 3, 5, 10 et 20 fois sans frais. Conditions d'achat en magasin.
19, AVENUE MARX DORMOY - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

TAXIS
STRAGIOTTI

☎ **04 75 62 43 27**
Mail : taxis.stragiotti@gmail.com

LA FIBRE EN DÉPLOIEMENT



Travaux en cours sur notre commune pour le déploiement de la fibre par le réseau public Ardeche Drôme Numérique avec le groupement Axione et Bouygues Energies & Services.

Pour toute questions, vous pouvez :

- Consulter la Foire aux Questions d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr/faq
- Contacter la hotline d'ADTIM FTTH : 04 82 48 00 18 du lundi au vendredi de 8h à 20h

Pour les problématiques administratives ou liées à des conventions sur parcelle privée, contacts :

- Mme BERTRE s.bertre.ext@axione.fr
- Mr QUEVAL a.queval.ext@axione.fr
- Téléphone : 07 63 16 80 80

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture aux particuliers :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture pour les usagers professionnels :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 9h

Rue Albert Camus « ZI La Vignasse »

07800 La Voulte-sur-Rhône

Tél. : 04 75 62 47 96

RETOUR DES SÉANCES DE CINÉMA À LA SALLE DES FÊTES

Un vendredi par mois, à 20h30.

Tarifs : 5€/adulte, 3€/pour les - 14 ans

- vendredi 22 octobre, vendredi 19 novembre, vendredi 17 décembre.

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook.com/lavoulte ou sur www.lavoultesurrrhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi.

Départ à partir de 19h45.

ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme Synbird 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

AGENDA DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE 2021

- samedi 30 octobre : Soirée Halloween du CMJ
 - novembre : castagnade
 - du dimanche 11 au samedi 12 décembre : Marché de Noël
- Toutes les informations seront publiées sur le site internet de la mairie : www.lavoultesurrrhone.fr ou sur [facebook/lavoulte](https://www.facebook.com/lavoulte)

L'ANNUAIRE UTILE

VOTRE MAIRIE

Composez le **04 75 62 40 44**

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr